



Remplissez cette annexe et joignez-la à votre formulaire RC66, *Demande de prestations canadiennes pour enfants*, si vous ou votre époux ou conjoint de fait :

- êtes devenu un nouveau résident du Canada **ou** un résident de retour au Canada au cours des deux dernières années;
- êtes devenu citoyen canadien au cours des 12 derniers mois;
- êtes, selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, un résident permanent, une personne protégée (réfugiée) ou un résident temporaire qui a habité au Canada au cours des 18 mois précédents.

Remarque

Si votre demande couvre une période précédant les 11 derniers mois, vous devez joindre à la présente annexe une preuve de votre statut et de celui de votre époux ou conjoint de fait pour cette période au complet.

Pour en savoir plus, allez à www.arc.gc.ca/prestations ou consultez le livret T4114, *Prestations canadiennes pour enfants*. Pour obtenir nos formulaires et publications, allez à www.arc.gc.ca/formulaires ou composez le 1-800-959-3376.

Partie A – Renseignements sur le requérant

Nom du requérant	Numéro d'assurance sociale
Nom de l'époux ou conjoint de fait	Numéro d'assurance sociale

Partie B – Statut de résidence

Si vous n'êtes pas sûr d'être résident du Canada aux fins de l'impôt, remplissez et joignez à votre demande le formulaire NR74, *Détermination du statut de résidence (entrée au Canada)*. Nous vous donnerons notre avis sur votre statut de résidence.

	Vous			Votre époux ou conjoint de fait		
	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Nouveaux résidents du Canada Inscrivez la date où vous êtes devenu résident du Canada						
Résidents du Canada de retour au pays Inscrivez la province ou territoire canadien où vous habitez lorsque vous avez quitté le Canada						
Inscrivez la date où vous êtes devenu non-résident du Canada						
Inscrivez la date où vous êtes redevenu résident du Canada						

Partie C – Statut de citoyen

	Vous			Votre époux ou conjoint de fait		
	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Si vous ou votre époux ou conjoint de fait êtes devenu citoyen du Canada au cours des 12 derniers mois, inscrivez la date où vous êtes devenu citoyen canadien	2	0		2	0	

Partie D – Statut d'immigrant

Si vous, votre époux ou conjoint de fait étiez un résident permanent, une personne protégée ou un résident temporaire, inscrivez ci-dessous les dates qui visent la période entière pour laquelle vous demandez les prestations.

	Vous			Votre époux ou conjoint de fait		
	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Résident permanent						
Personne protégée (réfugiée)						

Résident temporaire qui a habité au Canada pendant les 18 derniers mois
Pour chaque fiche de visiteur, permis de travail, permis de séjour pour étudiant, permis de séjour temporaire ou prolongation du permis de séjour que vous avez eu **après** vos 18 mois de résidence (autre qu'un permis avec la mention « ne confère pas de statut » ou « ne confère pas le statut de résident temporaire »), inscrivez les dates de début et d'expiration pour vous et votre époux ou conjoint de fait dans les espaces fournis ci-dessous. Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez une feuille de papier séparée et joignez-la à ce formulaire.

Vous				Votre époux ou conjoint de fait				
Date de début		Date d'expiration		Date de début		Date d'expiration		
Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour	Année	Mois	Jour
Document 1				Document 1				
Document 2				Document 2				

Partie E – État des revenus

Vous et votre époux ou conjoint de fait devez **chacun** produire une déclaration de revenus canadienne pour la période **suivant** celle où vous êtes devenus résidents du Canada. Si votre époux ou conjoint de fait est non-résident du Canada pour une période quelconque de l'année, vous devrez remplir le formulaire CTB9, *Prestation fiscale canadienne pour enfants – État des revenus*, pour chaque année ou partie d'année qu'il est un non-résident du Canada.

Remplissez cette partie si vous ou votre époux ou conjoint de fait êtes devenu **ou** redevenu résident du Canada.

Indiquez tous vos revenus de sources canadienne et étrangère en **dollars canadiens**. N'indiquez pas les revenus que vous ou votre époux ou conjoint de fait avez déclarés dans une déclaration de revenus canadienne. Si vous n'aviez aucun revenu, inscrivez « 0 ».

Étape 1 – L'année où vous êtes devenu résident du Canada

Inscrivez l'année où vous êtes devenu résident du Canada. Indiquez également vos revenus entre le 1^{er} janvier de cette année-là et la date où vous êtes devenu résident. Si vous aviez un époux ou conjoint de fait, indiquez ses revenus entre le 1^{er} janvier de cette année-là et la date où il est devenu résident.

N'indiquez pas les revenus de votre époux ou conjoint de fait s'il n'est pas devenu résident du Canada au cours de l'année indiquée. Vous devrez plutôt déclarer son revenu pour toute l'année en produisant le formulaire CTB9, aussitôt qu'il est connu dans l'année suivante.

Année 	Revenus (dollars seulement) : _____ \$	Votre époux ou conjoint de fait Revenus (dollars seulement) : _____ \$
-----------	--	---

Étape 2 – Un an avant que vous soyez devenu résident du Canada

Inscrivez l'**année précédant** celle indiquée à l'étape 1 et vos revenus correspondant à cette année-là, ainsi que ceux de votre époux ou conjoint de fait.

Année 	Revenus (dollars seulement) : _____ \$	Votre époux ou conjoint de fait Revenus (dollars seulement) : _____ \$
-----------	--	---

Étape 3 – Deux ans avant que vous soyez devenu résident du Canada

(Passez à cette étape **seulement** si vous êtes devenu résident du Canada avant le 1^{er} juin de l'année indiquée à l'étape 1.)

Inscrivez l'**année qui précède de deux ans** celle indiquée à l'étape 1 et vos revenus correspondant à cette année-là, ainsi que ceux de votre époux ou conjoint de fait.

Année 	Revenus (dollars seulement) : _____ \$	Votre époux ou conjoint de fait Revenus (dollars seulement) : _____ \$
-----------	--	---

Partie F – Attestation

J'atteste que les renseignements donnés dans ce formulaire et dans tous les documents annexés sont, à ma connaissance, exacts.

Signature du requérant _____ Date _____

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.

Signature de votre époux ou conjoint de fait _____ Date _____

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.